

Action 8	Santé mentale <i>Mission 3 : Favoriser le développement des actions territoriales de prévention</i>
----------	---

Typologie de l'action	X Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante
Porteur	<i>Yannick Schmitt, médecin généraliste</i>
Axe stratégique du CLS	Axe 2 : Favoriser l'intégration dans la Cité des personnes atteintes de troubles de santé mentale
Contexte et enjeux locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution très rapide du nombre d'ALD pour affections psychiatriques de longue durée (5,5% d'évolution annuelle entre 2010 et 2014) ; - Suivi somatique : la part de patients sans contact avec médecin traitant deux mois après la sortie reste très élevé ; - Très faible densité d'ETP de personnels médicaux hors psychiatres (un nombre neuf fois plus faible que la moyenne nationale) / densité libérale de psychiatres importante ; - Volume d'actes ambulatoires en forte augmentation (+ 20% entre 2013 et 2017) ; - Absence totale ou quasi-totale de psychiatres libéraux dans les QPV ; - Absence totale de liens entre structures d'exercice coordonné dans le département et les sujets de santé mentale : enjeu de sensibilisation et de formation des professionnels du premier recours (en particulier les MG) sur les sujets santé mentale (connaissance des ressources, télémédecine, évaluation et intervention précoce) ; - Besoin de faire du lien entre structures sociales et structures de santé mentale ; - 2,1% des patients du territoire de la CPTS en ALD pour une pathologie psychiatrique.
Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS
Objectif général	Améliorer le suivi et l'accessibilité aux soins aux personnes atteintes de troubles psychologiques afin de prévenir les risques de « décrochage médical »
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un état des lieux des structures et prises en charge existantes ; - Renforcer la connaissance des professionnels de santé en s'appuyant sur l'élaboration d'une culture commune ; - Fluidifier le parcours du patient atteint de troubles de santé mentale.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer une base de données des services - Organiser des temps d'échange sur le thème de la santé mentale en interne et en lien avec le CLSM - Travailler sur la mise en place d'un parcours cohérent et articulé avec les dispositifs
Étapes de mise en œuvre – Description	Second semestre 2022 :

	<p>L'équipe de la CPTS en lien avec le référent de l'action recense les dispositifs existants et les met à disposition des professionnels via le site internet de la CPTS.</p> <p>La référente de la fiche action en lien avec l'équipe, met en place un groupe de travail avec les professionnels de la CPTS intéressés et le Coordinateur du CLSM de l'Eurométropole de Strasbourg.</p> <p>Créer un annuaire (compétences et forces des professionnels de la CPTS) Réaliser un protocole d'alerte lorsque les rendez-vous de la médecine de ville sont non honorés afin de limiter les ruptures de soins</p>	
Durée de l'action	<input type="checkbox"/> Annuelle (sur un an) : <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : <input type="checkbox"/> Ponctuelle : Début : Fin :	
Partenaires de l'action	ARS (Mme Bader / Mme Laurent), CNRMS (Dr. Royer), CREHPSY, CD / CDAPH, ITHAQUE, UNAFAM, GEM (collectif national des GEM), Paroles sans frontière, La Maison des ados, Pass psy, Centre d'Erstein & de Brumath, Professionnels du territoire, Éducation nationale, Mandataire judiciaire, (Association Tandem, UDAF...), DAC (PTA / Maia), CIRDD.	
Public visé	X Tout public <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels* <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :	* Préciser si professionnels : <input checked="" type="checkbox"/> Médical <input checked="" type="checkbox"/> Paramédical <input checked="" type="checkbox"/> Médico-social <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :
Territoire d'intervention	Territoire de la CPTS	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	Travail en cours
	<i>Financeurs et montants</i>	ACI CPTS
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Moyens nécessaires - Logistiques - Salle de réunion - Salle de conférence - Fournitures de bureau Moyens nécessaires - Numériques/Informatiques - Ordinateur, vidéoprojecteur - Base de données informatisées : annuaire des acteurs, action avec une double entrée par pathologie et par territoire, ainsi qu'une recherche par mot clé. Moyens nécessaires - Humains - Temps humain dédié à cette action : <ul style="list-style-type: none"> o Secrétariat & coordination o Professionnels de santé du territoire à impliquer et impliqués o Partenaires : CLSM, structures référentes (EPSAN, CH Erstein, HUS)

Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?	X Oui <input type="checkbox"/> Non
Politiques Publiques concernées	Programme régional de santé 2018-2028, ARS Grand-Est ; PTSM Bas-Rhin ;
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et typologie des professionnels déclarant connaître les dispositifs - Nombre de réunions - Nombre et typologie des acteurs mobilisés. - Nombre d'alertes de rdv non honorés - Nombre de patients concernés